

MAIRIE D'ARCES SUR GIRONDE 17120

COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FÉVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi vingt-cinq Février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'ARCES SUR GIRONDE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence Madame Joëlle BOULON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 18 Février 2022

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents: 09 Votants: 09 Date affichage: 28 Février 2022

PRÉSENTS: Mmes BOULON Joëlle – Maire, ROUIL Chantal – 1ère Adjointe, MM.

PUYFAUCHER Jacques 2ème adjoint, FOUILLEN Alain 3ème Adjoint, Mmes

BOUREAU Isabelle, CLAVERIE Sandrine, RAIMOND Marikia, MM. GABILLON

Jérôme, VEILLARD Jean-Louis

ABSENTS EXCUSÉS: Mme ANGIBAUD Bernadette, ROCHE Chantal, M

SEGUINAUD Jean-Christophe.

ABSENTS: Mme CARPIER Laëtitia, M. LEROY Bruno.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. FOUILLEN Alain 3ème Adjoint

Madame Le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion du Conseil

Municipal en date du 14 Février 2022, lequel est approuvé à l'unanimité.

DE-10-2022

DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Madame Le Maire fait part au Conseil Municipal de la décision de monsieur JACQUES Jacky en date du 18 février courant de démissionner de sa fonction de conseiller municipal au sein de cette assemblée, pour convenances personnelles.

La correspondance de Monsieur JACQUES a été transmise comme il se doit aux services préfectoraux.

L'équipe municipale se compose désormais de quatorze élus.

Les membres présents prennent acte.

DE-11-2022

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNÉE 2022

Madame Le Maire présente le projet de budget primitif 2022, lequel se résume comme suit :

Section de fonctionnement :	543 961,00 €uros
<u>Dépenses</u>	
011 Charges à caractère général	122 603,00 €
012 Charges de personnel	208 100,00 €
014 Reversement de fiscalité	600,00 €
65 Autres charges de gestion courante	153 450,00 €
66 Charges financières	5 000,00 €
68 Dotations aux amortissements	9 208,00 €
023 Virement à la section d'investissement	45 000,00 €
Recettes	
70 Produit des services	1 900,00 €
73 Impôts et Taxes	348 900,00 €

74 Dotations et Participations	94 706,00 €
75 Produits de gestion courante	19 999,37 €
77 Produits exceptionnels	8 000,00 €
002 Excédent reporté	70 455,63 €

Section	d'investissement :	677 358,00 €ur	os	
<u>Dépens</u>	<u>ses</u>			
16	Remboursement emprunts	42 608,19 €		
165	dépôts et cautionnements	1 000,00 €		
16876	autres remb. (SDEER)	19 999,40 €		
21312	Travaux locaux scolaires	2 000,00 €	+ reste à réaliser 1 609,44€	
21318	Travaux salles municipales	20 000,00 €	+ reste à réaliser 16 876,58€	
21318	Travaux Eglise		reste à réaliser 33 092,41 €	
2183	Mairie (ordinateur-sono-écran)	2 000,00 €		
2158	Services techniques	11 000,00 €		
2111	Acquisitions foncières	165 000,00 €	+ reste à réaliser 251,00 €	
2138	Bâtiments locatifs	5 000,00 €	+ reste à réaliser 38 159,79 €	
2151	Travaux de voirie	45 000,00 €		
21534	Réseaux électrification	7 000,00 €	+ reste à réaliser 14 506,67 €	
202	Révision PLU		reste à réaliser 15 594,00 €	
21318	Mise en accessibilité sanitaires publics	5 000,00 €		
21568	Défense incendie	8 000,00 €		
204132	2 Aménagement rue de la citadelle		reste à réaliser 121 660,52 €	
204132	2 Aménagement sécuritaire RD114 entrées agglo		reste à réaliser 38 000,00 €	
2031	Etude pour création espace multi activités associat	tif 10 000,00 €		
21561	Acquisition véhicule-service technique	39 000,00 €		
041	prise en charge travaux SDEER	15 000,00 €		
Recettes				
001	Résultat reporté	299 641,77 €		
1068	Excédent fonct.capitalisé	80 000,00 €		
10222	FCTVA	29 999,40 €		
10226	Taxe d'Aménagement	8 000,00 €		
13	Subventions d'Equipement		reste à réaliser 67 508,83 €	
1641	Emprunts	123 000,00	€	
28	Amortissements	9 208,00 €		
41	prise en charge travaux SDEER	15 000,00 €		
021	Virement de la section de fonctionneme	nt 45 000,00 €		

Madame le Maire invite le Conseil à délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

-d'approuver à l'unanimité le budget primitif de l'année 2022 tel que présenté ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.

Le Maire, le secrétaire de séance,

Les Membres,

Joëlle BOULON Alain FOUILLEN